

tre et la développer à tout prix, avec cette rage froide et égoïste de l'inventeur, qui, depuis Bernard de Palissy brûlant les chaises et les paillasses du ménage pour alimenter ses fours, a toujours tout sacrifié à son œuvre.

A l'irritation extrême que le refus de la machine à moule fait naître dans l'esprit de Pierre de Sauves, vient bientôt se joindre un autre motif.

Pierre a joué, peut-être pour trouver l'argent nécessaire à sa machine, peut-être poussé par la passion du jeu de laquelle on ne se guérit jamais, et qui revient toujours tôt ou tard.

Il joue au Havre, il perd. Tout ce qu'il a sur lui d'abord, c'est-à-dire ses économies, ensuite quarante mille francs sur parole.

Cet argent, il faut le payer. Où le prendre ? Naturellement dans la caisse commune où il a vu Georges Chaniers serrer la veille au soir trente-huit mille francs, et dont seul il a la clef.

Mais surpris par son beau-frère, il le tue, autant parce que la discussion s'aigrit, que parce que M. de Sauves ne veut pas qu'il existe un témoin devant lequel il rougira et qui lui a vu commettre cette action basse et vile entre toutes qui s'appelle le vol.

Et son crime aura ainsi un double résultat :

— Il sera libre d'abord d'emporter l'argent qu'il lui faut. Ensuite, il restera dans l'usine le seul maître, omnipotent, indiscuté, dirigeant l'industrie sans contrôle.

Et froidement, il le commet ce crime. Et plus froidement encore, il va jeter le cadavre dans le bassin, où le clou de la vanne l'accroche et le retient pendant un mois.

Alors résumant tout ce qui s'est passé, le ministre public montre Pierre de Sauves bouleversé malgré l'énergie de son caractère décidé, de l'acte qu'il vient de commettre, arrivant chez sa sœur comme un fou, n'ayant plus la conscience de ce qu'il faisait, souillé de boue, les vêtements en désordre, les yeux hagards.

Puis son refus d'avertir la police.

Sa préoccupation toujours plus intense.

Les longs jours passés dans son cabinet, la tête dans ses mains, dévoré de remords.

Le banquier étonné de son attitude, de ses réticences.

Le docteur Garniers qui insiste pour le faire aller déclarer à la préfecture la disparition de M. Chaniers.

Les mauvaises raisons qu'il donne pour ne pas le faire.

Suzanne Vergnes, cette fille cependant si dévouée, qui est obligée de s'y rendre à sa place.

Enfin, chose plus terrible, les odeurs pestilentielles qui s'échappent de la vasque.

La demande de Mme Chaniers voulant se débarrasser de ce danger pour elle et pour les siens.

Embarras de Pierre de Sauves.

Il sait bien, lui, d'où vient l'odeur.

En vain, fit-il jeter dans le bassin des quantités considérables de sulfate de fer et de sulfate de cuivre, rien ne peut combattre les miasmes putrides.

Se voyant acculé, il part, il s'enfuit.

Il dit qu'il va à Lille, à Bruxelles ; afin de détourner les soupçons il se dirige en effet vers cette dernière ville, puis, subitement, il part pour l'Angleterre.

Au moment où il s'embarque, on l'arrête.

Alors quel trouble est le sien !

Il a bien l'air d'un coupable.

Son attitude, sa physionomie, tout le dit.

C'est, à Lille, son embarras au guichet du chemin de fer.

A Calais, sa monnaie qu'il oublie de prendre quand il se devine suivi.

A Paris, le coup-de-poing américain qu'on trouve sur lui, quand il vient d'affirmer n'avoir point en sa possession cette arme terrible à l'aide de laquelle Georges Chaniers a été assassiné.

Enfin, la courroie de fil, la même que celles dont il se servait pour lier ses dossiers, qui attache les mains de la victime.

La blessure au pouce que portait Pierre de Sauves, blessure qu'il n'a pu expliquer, qui n'est autre qu'une morsure et que M. Chaniers lui a faite sûrement en se débattant.

Et en dernier lieu, cette poignée de cheveux

trouvés dans la main du cadavre, suprême et terrible preuve, flagrante celle-là, palpable, évidente, permise par Dieu lui-même afin qu'un crime aussi horrible ne restât pas impuni.

Pierre de Sauves, malgré l'accumulation des preuves et des arguments se défendit avec une incroyable énergie ; répondant à toutes les questions, retournant les arguments, soutenant son innocence, parlant de son affection pour Georges, de l'union intime et absolue qui régnait entre eux, malgré les différences de caractère ; de sa reconnaissance à lui, pour ce garçon si gai, si expansif, si intelligent, qui avait toujours été son ami, que sa sœur adorait, et qui lui avait donné le moyen de mettre son invention à jour, de se créer une situation, de gagner une fortune pour son fils et sa sœur, son autre fille.

Non il ne l'avait pas tué ; il eût au contraire donné sa vie pour lui.

Non, il n'avait pas joué au cercle des Ondes, malgré les affirmations de M. Sallanches, du courtier maritime, des employés de la poste, il donnait sa parole que ce n'était pas lui qui avait perdu les quarante mille francs, pour la raison péremptoire qu'il n'avait pas mis les pieds dans ce tripot.

Ah ! si madame de Lavarande n'était pas morte, elle l'eût bien dit, elle qu'il n'était sorti que tard de la maison de Sainte-Andresse !

Non, il n'avait pas pris l'express de six heures, et n'était point arrivé à Paris à onze heures, c'est-à-dire à temps pour que ce soit lui qui puisse être dans le cabinet, quand Georges et le docteur Garniers avaient vu la lumière chez Adèle, mais il était parti du Havre à onze heures le soir, seulement, pas avant.

Le cocher qui l'avait porté de la gare à l'usine ne se retrouvait pas ?...

C'était une fatalité.

Peut-être quelque rôdeur en contravention qui avait peur d'une amende.

Personne n'avait vu Pierre dans le train d'onze heures ?...

Par la raison bien plausible que tout le monde sait bien qu'il y a très peu de voyageurs en première, dans les trains omnibus.

Mais l'avait-on aperçu davantage dans l'autre express ?...

Son chagrin même après la disparition de Georges ?

N'était-ce pas naturel, devant le désespoir et la fièvre d'Adèle, menacée de mort ?... Sans parler de son chagrin à lui.

Il n'avait pas fait sa déclaration !...

Parce qu'il espérait que Georges reviendrait.

Quant à son voyage à Lille, la lettre de la maison Seger et Gaudot prouvait bien qu'il avait été demandé par elle.

Oui, il avait rencontré un Américain qui lui avait conseillé le voyage de Londres.

S'il ne connaissait pas le nom de cet homme, c'était une fatalité de plus.

Et au-dessus de tout cela, n'y avait-il pas sa vie entière à lui Pierre de Sauves ?

Son amour du devoir, sa loyauté, son impeccabilité ?...

Quand avait-il fait à l'honneur la plus légère souillure ?

Quand avait-il jamais manqué à ses engagements ou à sa parole ?...

Toutes ces choses étaient dites froidement par Pierre, avec calme, sans passion, avec une très grande expression de droiture et de vérité ; il ne niait rien, il n'accusait personne, mais il protestait toujours de son innocence.

L'auditoire, peu à peu se prenait ; oubliait l'impression fâcheuse de l'acte d'accusation ; de seconde en seconde, on sentait comme un courant de sympathie s'établir en faveur de cet homme si énergique, si triste, si malheureux, et dont les grands yeux qui ne se baissaient ni ne se troublaient, ne perdaient jamais rien de leur expression droite et honnête.

En vain le président lui tendit-il des pièges.

Il ne put jamais le faire couper.

Il n'expliquait pas ce qui ne pouvait être expliqué.

Il se contentait de dire ce qu'il avait fait.

De soutenir constamment et toujours qu'il n'était pas coupable d'avoir tué Georges.

On introduisit les témoins.

Leur déposition resta la même.

Les ouvriers de l'usine, troublés par la présence de Pierre, furent seuls moins affirmatifs.

Madame Nouvailles, au contraire, le fut davantage.

Le docteur Garniers raconta les choses comme un honnête homme qu'il était, et sa déposition très calme, très mesurée, mais dans laquelle on sentait la conviction vraie d'un individu qui ne sait pas mentir, causa l'impression la plus profonde que l'on ait encore ressentie.

Il dit simplement de quelle façon Georges s'était arrêté au milieu de la cour, en voyant la lumière de son cabinet ; comment il lui avait dit : " Les rideaux sont baissés, et je suis sûr de les avoir moi-même relevés hier au soir. "

Comment, lui, le docteur Garniers pensant que quelque malfaiteur s'était introduit dans le cabinet pour voler, avait proposé à M. Chaniers de l'accompagner.

— Et pourquoi n'a-t-il pas accepté ? demanda perfidement le président, de façon à ce que la réponse du docteur, venant après une question, et non dans un récit, impressionnât encore plus l'auditoire.

— M. Chaniers, après avoir réfléchi quelques minutes, m'a répondu textuellement ceci : Ce ne peut être que mon beau-frère revenu du Havre par l'express de six heures, car lui seul a la clef.

— Était-il affirmatif ?

— Absolument. Et il paraissait même fort convaincu de ce qu'il disait.

— Quelle heure était-il ?

— Minuit environ.

— Vous ne pouvez pas préciser mieux que cela ?

— Pas à quelques minutes près, non. Cependant je suis descendu jusqu'au boulevard, j'estime qu'il m'a fallu un quart d'heure ; pas d'avantage, car je marchais très vite, et au kiosque de la station des voitures, j'ai regardé l'heure, il n'était pas la demie de minuit.

— Vous ne savez pas plus exactement l'heure ?

— Non, après la demie de minuit, je paye aux cochers la course de nuit, et j'ai fait la réflexion que ce n'était pas tout à fait la demie, voilà tout ce dont je me souviens absolument, tout ce que j'ai retenu. Je fouille en vain dans ma mémoire depuis que cette triste affaire est en train, je ne puis affirmer plus que ce que je viens de vous dire.

C'était d'un homme très honnête, le public ne s'y trompa pas.

Cette impression se décupla quand M. Sallanches et le courtier maritime racontèrent l'histoire du cercle des Ondes et affirmèrent reconnaître M. de Sauves pour l'individu qui avait perdu et remboursé les 41,000 francs envoyés le lendemain du bureau de la rue de Cléry.

Sans fortune personnelle, où Pierre avait-il pu se procurer cette somme considérable, sinon dans le secrétaire du cabinet ?...

Moreau, l'agent de police qui avait fait l'arrestation à Calais acheva d'asseoir la conviction de chacun en racontant le trouble de Pierre lorsqu'il avait flairé la poursuite dont il était l'objet, son abattement absolu pendant le trajet, son silence, son découragement complet.

— A ce moment-là, dit-il, l'accusé eût tout avoué, j'en suis persuadé, et je le voyais à ses regards.

— Pourquoi n'avez-vous pas essayé de le faire parler ? demanda le président.

— Je n'avais pas d'ordres pour cela.

— C'est très malheureux, fit observer maître Leval. Parce que, comme je suis sûr que les réponses de mon client, eussent été tout l'opposé de ce que pense le témoin, j'aimerais bien mieux la réalité, à l'heure présente, que toutes ces suppositions plus ou moins fâcheuses quoique invraisemblables.

Ce soir-là, malgré les accents convaincus de l'avocat, la foule s'écoula profondément impressionnée.

Personne ne croyait plus à l'innocence de M. de Sauves.

Deux points étaient certains, et c'était là-dessus que roulait l'affaire.

Il avait perdu quarante et un mille francs sur parole.

Il avait pris le train de six heures et était arrivé à onze à Paris.

Comment admettre, en effet, que ce François